

PYROBEL - PYROBELITE

STOCKAGE, MANUTENTION ET MISE EN ŒUVRE



Règles générales

Tous nos vitrages sont livrés prêts à être mis en œuvre. Après livraison, ils ne peuvent ni être recoupés, ni percés, ni sablés, ni dépolis, ni traités, ni usinés en aucune façon. Il faut vérifier également, avant la mise en œuvre, que les bords n'ont pas été endommagés au cours du transport.

Leur mise en œuvre doit être strictement conforme à celle décrite dans le procès-verbal concerné (type d'ouvrage, sens et dimensions des verres, section des menuiseries bois, utilisation d'un silicone neutre, respect des jeux latéraux et périphériques, hauteur de prise en feuillure, références commerciales des produits annexes, ...).

Marquage

Un marquage indélébile figure sur chaque verre. Il atteste de la conformité du produit, engage la responsabilité de AGC et permet d'identifier le type de Pyrobel ou de Pyrobelite.

Pour les verres feuilletés avec une face PVB (version renforcée EG), le tampon sera estampillé côté opposé au PVB.

Manutention, transport, stockage

Les vitrages Pyrobel et Pyrobelite seront toujours manipulés verticalement, sans contact direct avec une surface dure.

La position horizontale (à plat) n'est admise en aucun cas, sauf celui des occlus (petits verres) destinés à être insérés dans des portes à l'abri de l'humidité, à l'abri du rayonnement solaire et à des températures comprises entre - 20°C et + 45°C.

Pour les grands volumes, l'utilisation de sangles ou de palonniers à ventouse est conseillée. Le pivotement sur un angle est interdit car il risque d'endommager le ruban adhésif périphérique noir ou couleur aluminium de protection des bords du vitrage et de provoquer le bris des verres constituant le Pyrobel(ite).

Ce ruban périphérique doit être laissé en place ; de plus, il est important de veiller à sa non détérioration. En cas de détérioration minime, il est indispensable de faire appel à votre fournisseur.

Les vitrages Pyrobel(ite) seront immédiatement stockés dans un abri sec et aéré, à des températures comprises entre - 20°C et + 45°C. En aucun cas, ils ne seront posés à plat, près d'une source de chaleur ou stockés au soleil.

Il conviendra de stocker les vitrages Pyrobel et Pyrobelite sur des agrès, chevalets ou portoirs disposés de la façon suivante :

- avec une inclinaison comprise entre 5 et 6° par rapport à la verticale
- avec une longueur d'appui au moins égale à celle des vitrages.

Les surfaces d'assise seront recouvertes d'un matériau amortisseur tel que feutre ou caoutchouc. Tous les vitrages devront reposer sur cette zone.

La plate-forme d'assise et le dossier devront former un angle de 90°. Le premier volume sera parfaitement appliqué sur le dossier du chevalet, les suivants seront mis en place sans glissement et parallèles au premier.

Un intercalaire (pastille) est prévu entre chaque volume, de manière à créer une aération et à éviter des efforts localisés.

Remarque sur l'irisation

L'irisation est une attaque superficielle du verre qui se produit pendant le stockage du verre lorsque l'atmosphère ambiante crée une condensation entre les vitrages ou lorsque l'on pose des vitrages mouillés les uns contre les autres, sans espace de ventilation. Il en résulte sur les faces atteintes des marques dépolies très difficiles à éliminer.

Usage intérieur

Les verres Pyrobel(ite) sont principalement destinés à un usage intérieur dans tous les bâtiments soumis à une réglementation de protection incendie : écoles, hôtels, restaurants, bâtiments industriels, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, laboratoires, aéroports, gares, stations de métro, musées, ...

Le Pyrobel(ite) peut être mis en œuvre dans des cloisons filantes, blocs-portes simple et double vantaux sur ossature bois ou métallique.

Des dimensions importantes dans les deux sens (L x H et H x L) ont été testées.

Usage intérieur en milieu humide

Dans des bâtiments type piscine, station thermale, centres de relaxation, ... le Pyrobel(ite) peut être mis en œuvre à proximité d'endroits où l'atmosphère est humide.

Dans ces cas de figure, il est impératif d'en informer votre fournisseur afin que les chants du verre soient protégés par un ruban périphérique spécial.

Usage extérieur

En façade, les eaux de pluie et les pressions de vent augmentent considérablement le risque de présence d'eau dans les feuillures. Une méthode particulière de pose est dès lors requise pour limiter fortement la pénétration d'eau et permettre son évacuation (châssis drainé et ventilé).

Rappelons que les verres Pyrobel(ite) posés en façade :

- sont protégés de l'humidité par un ruban périphérique spécial.
- ne peuvent être exposés régulièrement à des températures supérieures à 45°C.
- doivent être protégés des rayons ultraviolets du soleil. Pour cela il est nécessaire d'utiliser un feuilleté PVB en face extérieure, soit en version monolithique (Pyrobel EG renforcé), soit en vitrage isolant.

Température

La plage de température d'utilisation des vitrages Pyrobel(ite) est comprise entre -20°C et +45°C.

La localisation du bâtiment et son orientation doivent être prises en considération.

Afin de se prémunir contre cette montée en température, deux moyens peuvent être mis en œuvre ; un montage en vitrage isolant (assemblé avec un mastic silicone) et/ou un feuilletage avec des vitrages de contrôle solaire.

Un calcul au cas par cas peut être réalisé par nos services afin d'évaluer la température à laquelle le Pyrobel(ite) sera soumis.

Châssis drainé et ventilé

Le drainage des fonds de feuillure a pour objet d'équilibrer la pression entre l'air extérieur et le fond de la feuillure, ce qui limite les possibilités de pénétration d'eau et de condensation et favorise l'évacuation d'infiltrations éventuelles.

• **Drainage** : deux orifices de drainage minimum, de forme oblongue, sont à prévoir en feuillure basse des châssis d'une largeur égale ou inférieure à 1 mètre. Au delà d'un mètre, prévoir un orifice supplémentaire par section de 50 cm.

Leur plus petite dimension sera d'au moins 5 mm et leur surface d'au moins 50 mm². Ils doivent être percés de telle sorte qu'ils ne retiennent pas d'eau à l'intérieur de la feuillure (cf. NF DTU 39).

Le système de calage sur la traverse basse ne doit pas interrompre le drainage (cale pontée efficace si la feuillure est assez profonde, ou gorge).

• **Ventilation** : les orifices de ventilation, placés en feuillure haute, seront prévus en section et en nombre au moins égaux à ceux des orifices de drainage.

Les orifices, tant de drainage que de ventilation, seront conçus pour empêcher toute pénétration d'eau dans le châssis.

• **Filtre anti-UV** : lors d'une utilisation extérieure du verre, l'intercalaire intumescent de Pyrobel(ite) doit être protégé des rayons ultraviolets par un film PVB qui bloque plus de 99 % de ces rayons.

Ce type de vitrage devra être correctement orienté, la face avec filtre anti-UV (film PVB 0,76 mm) tournée vers la source de rayonnement.

Par convention, le marquage indélébile figurant sur chaque verre est apposé côté opposé à la face feuilletée PVB et sera donc posé à l'intérieur du bâtiment.